



Airbus Defence & Space SAS
Le 28 avril 2020

Avenir du site Région Parisienne : le ComEx reporte la décision

Depuis le début de l'année, vos responsables syndicaux FO/CFE-CGC/CFTC ont échangé avec de nombreux salariés, les fonctions centrales (FM, RH, ...), des managers, incluant des membres du ComEx qui doit décider de l'avenir du site Airbus Defence and Space en région parisienne. Nous avons aussi rencontré des responsables politiques locaux.

Lors du CSE-C du 23 avril dernier, JM Nasr a annoncé que le ComEx avait décidé de se donner du temps pour prendre une décision éclairée à ce sujet. La crise sanitaire que nous traversons change l'ordre des priorités, donne de fortes contraintes sur les dépenses et provoque des réflexions tous azimuts sur les modes et organisations du travail (par exemple : le recours au télétravail est-il appelé à durer ou à se développer ? Les surfaces et la disposition des bureaux sont-elles impactées ?).

Nous avons fait part à nos dirigeants que la majorité des salariés et des managers interrogés n'étaient pas convaincus de la pertinence du site d'Orly comme point de chute à un probable déménagement et que l'échéance de 2024 posait un certain nombre de problèmes notamment liés aux Jeux Olympiques qui se dérouleront en particulier sur le département des Yvelines dont le territoire de Saint-Quentin en Yvelines et pour lesquels une partie significative des salariés du site MetaPole sont engagés sur des projets.

La proximité de l'aéroport d'Orly ne peut plus se regarder de la même façon au regard des impacts à venir qui feront suite à la crise que nous traversons (desserte aérienne, configuration des aéroports, augmentation des échanges via visioconférence, ...).

Malgré la situation de crise, la Direction a pris le temps d'entendre nos arguments

L'échéance importante est celle de la fin du bail en 2027. Nous demandons à la Direction de profiter du délai qu'elle s'accorde pour étudier d'autres pistes afin de trouver un lieu :

- plus proche de notre site actuel afin de **limiter au maximum le risque social** (notamment le risque de **perte de compétences**),
- permettant de **réaliser toutes nos activités techniques** (y compris les essais d'émission radio) dans des bâtiments modernes et pratiques,
- dans une zone **attractive** (centre universitaire, de recherche, établissements industriels complémentaires, partenaires...) dotée d'un cadre de vie accueillant,
- près d'un nœud de **transports en commun** comme par exemple la gare de Montigny-le Bretonneux sur le territoire de Saint-Quentin en Yvelines (dotée de 3 lignes de train qui desservent Paris dont une semi-directe et d'une grande gare routière).

Nous demandons à la Direction de revenir sur ce sujet lors d'un prochain CSE-E et de nous communiquer pour information l'étude d'impact sur les temps de trajet qu'elle a demandée suite à nos revendications.

Nous (FO, CFE-CGC et CFTC) vous tiendrons bien évidemment informés de l'évolution de ce dossier.